

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

VITET LOUIS (1736-1809)

par Denis Reynaud

Louis Vitet est né le 3 août 1736 à Lyon, et baptisé le 5, paroisse Saint-Nizier. Parrain : Louis Thomas, bourgeois de Lyon, marraine : Pierrette Buisson, femme de Christophe Vitet, maître-chirurgien à Condrieu, ses grands-parents. Dans cette famille, on exerce la médecine depuis le ^{xiv}^e siècle. Louis est le fils de Jean *François* Vitet (né à Condrieu le 15 août 1708), maître chirurgien à Lyon, conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Provence, et de Marie Mathon. Ses oncles sont également chirurgiens : Guillaume Vitet (Condrieu 12 septembre 1712-Saint-Nizier 13 juillet 1739) est chirurgien à l'Hôtel-Dieu ; Louis Joseph Vitet, né à Condrieu le 6 août 1724, membre du collège royal de chirurgie à Lyon en 1782, est dit chirurgien à Vernaison en 1803 [il est le père de Jean François Vitet*]. Son grand-père, Christophe Vitet (Saint-Paul 28 septembre 1688-Condrieu 25 septembre 1768) est maître en chirurgie, fils lui-même de Louis Vitet, maître chirurgien au faubourg de Vaise de 1661 à 1688, puis à Givors de 1692 à 1694. Un Edward Vitet, qui semble être leur ancêtre, avait été chirurgien du prince de Galles à la bataille de Poitiers en 1356 ; son descendant, Aymar Vitet, chirurgien juré installé à Lyon, avait publié un *Traité des hernies des hommes, des femmes et des petits enfants* [...], et un *Traité de la génération et des maladies des femmes accouchées, et des petits enfants* (Lyon : Baritel, 1701 ; permission du 1^{er} décembre 1701, signée Dugas*). Le 19 avril 1763, Louis épouse, paroisse Notre-Dame-de-la-Platière, Jeanne Marguerite Faulin (1745-1820), fille de Jean Claude Faulin, négociant à Lyon, et de Françoise Chazette. Ils ont dix enfants, tous morts en bas âge, à l'exception de Pierre Jean (1772-1835). Celui-ci, officier de santé, épouse en décembre 1801 Amélie Arnaud-Tizon (Lyon, 1785-1860), fille de Claude Arnaud-Tizon, membre jacobin influent de la municipalité de Lyon pendant toute la Révolution ; ils ont deux enfants : Louis dit *Ludovic* Vitet (Paris 18 octobre 1802-Versailles 5 juin 1873) – journaliste, écrivain, conseiller d'État, député de la Seine-Inférieure, membre de l'Académie française en 1845 et membre associé de l'académie de Lyon, où son éloge est prononcé le 9 juin 1874 par Paul Sauzet* qui en profite pour retracer la saga Vitet (*MEM L 15*, 1870-1874, p. 185-221) – ; et Amélie, épouse d'Eugène Aubry. En 1820 Pierre Jean Vitet, devenu propriétaire rentier à Paris, avait vendu la maison paternelle dite de l'Étoile (18 puis 22, grande rue de l'Hôpital à Lyon). En 1790, Louis Vitet habite rue Port-Charlet ; en 1792, place Grenouille (act. rue des Quatre-Chapeaux). Il est mort le 25 mai 1809 à Paris. Une rue du 1^{er} arr. de Lyon porte son nom. Après des études chez les jésuites, Louis a étudié la médecine à Montpellier, sous Fizes, Sauvage et Lamure ; il termine ses études à Paris ; revient exercer à Lyon en 1756. Agrégé au collège des médecins de Lyon en 1761, il s'oriente vers l'enseignement. Il critique l'administration des hôpitaux. L'abbé Rozier l'encourage à travailler à l'école vétérinaire de Lyon. Sa *Pharmacopée de Lyon* (1778) lui vaut un

procès de la part du collège des médecins (mené par Rast*, son futur confrère de l'Académie), mais le fait connaître dans toute l'Europe. En 1786, Flesselles, intendant de Lyon, lui confie la création d'une école de sages-femmes. Pendant la Révolution, Vitet est maire de Lyon (23 décembre 1790-4 septembre 1792) à la tête d'une municipalité démocratique mais modérée qui comprend notamment Roland*, dont il restera un ami fidèle. En septembre 1791, il refuse son élection à l'Assemblée législative. Élu à la Convention, il siège avec les Girondins, avant d'être envoyé en mission avec Boissy d'Anglas et Legendre pour calmer les troubles de Lyon, Nîmes et Montpellier. Mais en septembre 1792, le conseil municipal de Lyon l'avait placé sur la liste des citoyens « *riches et contre-révolutionnaires* ». Il vote pour la détention du roi. Pendant la Terreur, il se réfugie d'abord à Longes, près de Condrieu, dans l'ancien domaine de Lacombe des chartreux de Sainte-Croix, qu'il a acquis au moment de la vente des biens nationaux en mars 1791, puis à partir de janvier 1794 en Suisse (Coppet, Zurich) avec son fils. Il reprend sa place à la Convention en mars 1795, puis est élu membre du Conseil des Cinq-Cents, où il dénonce, en juillet 1796, les excès de la réaction à Lyon. Il se retire de la politique après le coup d'État de brumaire. Il est membre fondateur de l'Académie d'agriculture de France en 1798; président du conseil d'administration des Hospices de Lyon en 1802 et 1803.

ACADÉMIES

Vitet est admis le 7 mars 1786, classe des sciences (dans les listes officielles des almanachs : mathématiques, physique et arts). Son discours de réception, le 2 mai, est ainsi résumé par le secrétaire perpétuel Bory* : « *Il traite des avantages de la médecine expectante sur la médecine qu'il appelle active. La première se propose l'observation de la nature dans le sujet malade avant l'administration des remèdes, l'autre supposant toujours une humeur à évacuer, le médicament avant d'avoir observé les indications de la nature* ». Il est président en 1807. Il fut membre de la Société royale de médecine de Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Michaud. – Vingtrinier, « Notice sur Louis Vitet », *RLY* 3, 1836, p. 451-463. – *Annales de la Société d'Agriculture de Lyon*, 1823. – *Affiches de Lyon*, 11 novembre 1820. – Jean Sgard, *Dict. des journalistes*, 1999. – Anne Verjus, Denise Davidson, *Le Roman conjugal : Chroniques de la vie familiale à l'époque de la révolution et de l'Empire*, Champ Vallon, 2011. – Étienne Pariset, *Notice sur M. L. Vitet, médecin de Lyon*, sl, sn, 1809, 8p. – Roland Saussac, *Louis Vitet, l'homme des compromis*, in Bruno Benoît et coll., *24 maires de Lyon pour 2 siècles d'histoire*, Lyon, édition Lugd, 1994, p. 22-24. – Paul Feuga*, *Les malheurs de madame Vitet, femme du maire de Lyon*, *BSHALL* 26, 1996, 103-121. – Pierre Vitet, *Notes et souvenirs sur quelques-uns des principaux événements de la Révolution, sur la vie politique de mon père, ses malheurs et son exil en Suisse, après le siège de Lyon, 1792-1793 et 1794*, Paris : impr. Renouard, 1932, 68 p.

MANUSCRITS

Aphorismes sur la médecine expectante, discours de réception, 2 mai 1786 (Ac.Ms256 f°73-86); *Mémoire sur les préparations antimoniales émétiques*, 16 novembre 1787 (Ac.Ms257 f°9-18); *Sur un nouveau remède contre le ver solitaire (la suie)*, 1787 (Ac.Ms257 f°157-158); *De la belladone prise en infusion* (Ac.Ms257 f°165-171); Avec Rozier* et Le Tissier*, *Rapport sur les boules du sieur Givaugues*, 5 mai 1789, (Ac.Ms257 f°70-71); *CR des assemblées publiques des 26 août et 2 décembre 1788* (Ac.Ms267-I f°358 et f°360); *Rapport sur le Traité de la sangsue*, 1809? (Ac.Ms258 f°137). Correspondance : l'Académie pose au maire le problème de son maintien dans ses locaux, 28 décembre 1790 (Ac.Ms268-IV f°435); Vitet confirme que le district ne touche point à l'emplacement de l'Académie, 11 février 1791 (Ac.Ms268-IV f°422); la municipalité recevra la députation de l'Académie le 30 décembre, 26 décembre 1791 (Ac.Ms268-IV f°434); Vitet demande à l'Académie d'envoyer une députation à l'Assemblée pour obtenir que soit créé un lycée à Lyon, et non seulement à Clermont et Dijon, 12 juin 1792 (Ac.Ms268-IV f°442)

PUBLICATIONS

Avis d'un serviteur d'Esculape, sur les Mélanges de chirurgie, par M. Claude Pouteau, Docteur en Chirurgie. Aux citoyens de Lyon, s.l., 1761, 108 p. [attribué à « L. Vitet, âgé de 25 » par une mention manuscrite sur l'exemplaire de la BM de Lyon – cote B 509072, avec *ex libris* Aubry Vitet; ce livre répond aux *Mélanges de Chirurgie* de Claude Pouteau* publiés l'année précédente]. – Il est possible que le jeune Louis Vitet soit l'auteur d'une *Dissertation sur les noyés. Tout homme mort dans l'eau, doit-il toujours renfermer de l'eau dans ses poumons?*, par M. V****, médecin (Lyon : Claude-André Fauchaux, 1768, 23 p.), qui réfute les conclusions de certains experts dans le cadre de l'affaire Claudine Rouge : les *Causes célèbres* de Des Essarts (t. 120, 1784, cause 398, p. 85), l'attribuent à un « sieur Vitet » qui « *a longtemps rempli avec distinction* » à Lyon la fonction de « *médecin député aux rapports juridiques* » (les académiciens Loyer* et Vasselier* participèrent également à la campagne menée par Voltaire et Élie de Beaumont pour innocenter les suspects; voir Alain Nabarra, « “Les rapports que nous font les hommes” : Voltaire et l'affaire Lerouge », *Dix-huitième siècle* 1/2007 (no 39), p. 129-144). – *Médecine vétérinaire*, 3 vol., Lyon : Périsse, 1771 (compte rendu dans *Journ. encycl.*, 1771, p. 345-361; trad. en allemand, 1773; en hollandais, 1775; nouvelle édition, Lyon : Périsse, 1783). – *Pharmacopée de Lyon, ou Exposition méthodique des médicaments simples et composés*, Lyon : Périsse, 1778, 696 p.; rééditée sous le titre : *Matière médicale réformée, ou Pharmacopée médico-chirurgicale*, Lyon : Périsse, 1780. – *Médecine expectante*, 5 vol., an XI-1803 (dédiée à Gilibert* et Petitin). – *Matière médicale, ou Exposition méthodique des médicaments, la plupart employés par le médecin actif, très peu par le médecin expectant, et réduits à leur juste valeur, par les citoyens Vitet, père et fils*, Lyon : Leroy, 1803, 477 p. – *Le Médecin du peuple, ou Traité complet des maladies dont le peuple est communément affecté*, 13 vol., Lyon : Périsse, an XII-1804. – *Traité de la sangsue médicinale, publié par P. J. Vitet son fils*, Paris : Nicolle et Mame, 1809 (voir rapport : Ac.Ms258 f°137). Vitet eut le premier, avec son confrère Jacques Henri Désiré Petetin* (1744-1808), l'idée d'établir un état descriptif des maladies en cours à un moment donné, en

corrélation avec les saisons, qu'il publie périodiquement dans les *Observations sur les maladies régnantes à Lyon* de 1778 [plutôt que 1768] à 1784, Lyon : Aimé de la Roche.